



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le - 8 DEC. 2023

Le ministre

Réf : MT/2023-12/48320

Monsieur Damien CASTELAIN  
Président de la Métropole  
européenne de Lille  
2, boulevard des Cités-Unies  
CS 70043  
59040 LILLE CEDEX

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'informer, par votre courrier en date du 27 novembre, de la décision de la Métropole européenne de Lille d'assigner Alstom en justice en raison des retards accumulés et de l'échec de la médiation engagée ces derniers mois sur la modernisation de la ligne 1 du métro.

Je tiens à vous renouveler mon total soutien alors que le retard accumulé par Alstom atteint maintenant près de 10 ans. Cette situation regrettable n'est pas à la hauteur des attentes que vous pouvez légitimement former d'un champion industriel qui fait la fierté de notre pays dans le monde.

J'espère que la réponse d'Alstom permettra de prévenir le risque d'une obsolescence prévue pour 2025, dont les conséquences seraient catastrophiques pour les transports collectifs de la métropole lilloise.

Je reste à votre disposition ainsi que mes services pour assurer la conduite à terminaison de ce projet et la continuité de service du métro lillois, premier métro automatique du monde.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir recevoir nos salutations les meilleures.

*Bien à vous,*

Clément BEAUNE